



contrat  
2015-2020  
de ville

toulouse  
métropole

---

## Invitation presse

Toulouse, le 15 juillet 2015

# Signature du contrat de ville Toulouse-Métropole 2015-2020

Mercredi 15 juillet 2015, à Toulouse

**La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 renouvelle durablement les outils d'intervention de la politique de la ville, en développant une ambition forte pour les quartiers prioritaires. En juin 2013, le site de Toulouse Métropole était choisi parmi 12 autres pour conduire un travail de préfiguration. En juin 2014 ont été lancés les travaux d'élaboration du contrat de ville 2015-2020. La publication de la nouvelle géographie prioritaire est intervenue par décret du 30 décembre 2014. S'inscrivant dans une démarche de co-construction avec les habitants, ce contrat global, piloté au niveau intercommunal, lie étroitement les actions à mener dans les domaines urbain, social et économique. Il fait aujourd'hui l'objet d'une cérémonie de signature en présence de l'ensemble des acteurs qui ont participé à son élaboration.**

Porté par l'État et Toulouse Métropole, ce contrat de ville prend en compte la situation des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans leur ensemble, dans l'objectif d'améliorer durablement la situation des habitants et de répondre au mieux à leurs attentes notamment en matière d'accès à l'emploi, à la santé, de réussite scolaire ou en matière d'habitat...

En accord avec les exigences législatives, il présente les caractéristiques suivantes :

- un pilotage à l'échelle intercommunale ;
- une large mobilisation des acteurs de la politique de la ville ;
- une architecture intégrant trois piliers permettant de traiter, en un document unique, les aspects sociaux, urbains et économiques propres à ces territoires ;
- une réelle participation des habitants.



contrat  
de ville  
2015-2020

toulouse  
métropole

Pascal Mailhos, préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne  
et Jean-Luc Moudenc, Président de Toulouse Métropole,

vous convient

**à la signature du contrat de ville de Toulouse métropole 2015-2020,  
qui se déroulera mercredi 15 juillet 2015,  
à 18h30 (Salle Garonne, Toulouse Métropole).**

Cette signature vient souligner la large mobilisation mise en œuvre tout au long de l'élaboration de ce document cadre et témoigne de l'adhésion et de l'engagement de chacun.

**Merci de bien vouloir confirmer votre présence par mail à :  
[communication@midi-pyrenees.pref.gouv.fr](mailto:communication@midi-pyrenees.pref.gouv.fr)**

Contacts presse

**Préfecture de région**

Sophie Lesaffre - Tel : 05.34.45.38.31

Virginie Avizou – Tel : 05.34.45.36.17

**Toulouse Métropole**

Cécile Van de Kreeke – Tel : 05 61 22 21 47